

# Compte rendu CLUPIP du 11 décembre 2025

Le CLUPIP portuaire de Port-Tudy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BIHAN, adjoint aux affaires portuaires de Port-Tudy, représentant la commune de Groix, et en présence de 26 plaisanciers.

Monsieur Thierry BIHAN ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

Monsieur Maxime BIHAN, responsable du port, présente les premiers chiffres de fréquentation des passagers et des nuitées au port pour l'année 2025.

---

## *1. Élection des représentants du CLUPIP au conseil portuaire*

---

*Vote à l'unanimité :*

- **Titulaire** : Monsieur Losq
- **Suppléant** : Monsieur De Roquefeuille

---

## *• 2. Présentation propositions tarifs 2026*

---

Monsieur Maxime BIHAN présente ensuite la proposition d'une **augmentation de 3 % des tarifs annuels** ainsi que la création d'un tarif de mouvement pour les bateaux de commerce. Aucun commentaire n'est formulé par l'assemblée.

---

## *3. Présentation du portail plaisancier*

---

Monsieur Maxime BIHAN fait découvrir le nouveau portail plaisancier mis à disposition des usagers du port via le lien :

<https://port-tudy.espace-plaisancier.fr>

Ce portail permet :

- De consulter son contrat,
- De mettre à jour son assurance et les informations du navire,
- De payer ses factures en ligne via PAYFIP.

Pour pouvoir se connecter, il est impératif d'avoir communiqué à la capitainerie ses coordonnées téléphoniques et son adresse e-mail.

---

#### *4. Informations sur les annexes sur le brise-lames*

---

Monsieur Simon CALLOCH demande que les propriétaires des bateaux absents retirent leurs annexes afin d'éviter leur dégradation par les marées et les intempéries.

Monsieur Maxime BIHAN indique que lors de la dernière campagne d'enlèvement, **10 annexes ont dû être détruites**. Certains plaisanciers du continent stockaient leur annexe à Port-Tudy durant l'hiver.

Monsieur CALLOCH ajoute que beaucoup d'annexes coulent l'hiver et restent sur les mouillages.

---

#### *5. Questions diverses*

---

- **Plaisancier 1 : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de cale de carénage réalisée à Port-Tudy ?**

**Thierry BIHAN** : Une étude de faisabilité (7 000 €) a proposé deux implantations possibles (près de la fumaison ou devant la glacière).

Le coût de réalisation et d'entretien serait trop élevé, et l'amortissement sur plusieurs années non rentable.

**Maxime BIHAN** : La manutention devrait être facturée plus de 400 €/jour, avec un remplissage quotidien nécessaire. Cela impliquerait également l'embauche d'un agent supplémentaire. L'entretien de la cuve de désembouage nécessiterait 2 à 3 passages annuels d'une hydrocureurs.

- **Plaisancier 2 : Un partenariat avec la Sellor ou Lorient Agglomération est-il possible pour obtenir des tarifs préférentiels au terre-plein de Lorient ?**

**Maxime BIHAN** : À partir du 1er janvier, la Sellor sera transférée à la Compagnie des Ports pour la gestion du grutage et du terre-plein. Le bureau du port sollicitera Lorient pour connaître les possibilités d'un partenariat après la passation.

- **Plaisancier 3 : La descente de la passerelle du BAF est très glissante.**

**Maxime BIHAN** : Une signalisation sera mise en place dans un premier temps. Une réflexion est engagée avec le pontonnier pour améliorer l'accès.

- **Plaisancier 4 : Certains bateaux ne sortent-ils jamais du port ?**

**Simon CALLOCH** : Oui, mais depuis trois ans, un « nettoyage » des bateaux abandonnés est effectué. Des courriers sont envoyés aux propriétaires dont les bateaux ne sortent pas ou sont en mauvais état.

**Thierry BIHAN** : Il faut toutefois gérer au cas par cas, notamment en cas de maladie ou de décès des propriétaires.

- **Plaisancier 5 : Les pontons annexes sont saturés, il est difficile d'y mettre son annexe.**

**Maxime BIHAN** : Entre 50 et 100 semi-rigides transitent quotidiennement. Impossible de les mettre ailleurs et impossible de les facturer, car cela impliquerait une prestation et donc une responsabilité du port.

Une solution via des **CUBE systèmes** pourrait être étudiée.

Le port ne peut pas assurer un service de rade actuellement, car cela nécessiterait un brevet de commandement.

- **Plaisancier 6 : Est-il possible de reboucher les trous le long du bassin à flot ?**

**Thierry BIHAN** : Une demande d'intervention sera transmise aux services techniques.

- **Plaisancier 7 : Comment remettre en place le va-et-vient après l'hiver lorsqu'il est emmêlé ?**

**Maxime BIHAN** : La capitainerie peut intervenir pour aider à la remise en place.

- **Plaisancier 8 : Est-il possible de garder des places dans le bassin à l'est pour les plaisanciers du Bassin à Flot ?**

**Maxime BIHAN** : En hiver, cela est envisageable. En pleine saison, le flux est trop important pour réserver des places.

- **Plaisancier 9 : Beaucoup de détritus et de matériel de pêche sont présents près du pôle Mer.**

**Simon CALLOCH** : Le matériel appartient aux pêcheurs, mais il y a des incivilités. Un nettoyage par les espaces verts est prévu pour améliorer l'accès à la plage du Frigo.

- **Plaisancier 10 : Serait-il possible d'ajouter des caméras sur les pontons pour constater les dégradations ?**

**Maxime BIHAN** : Le port dispose déjà de 10 caméras, mais le serveur est saturé. L'ajout d'un nouveau serveur représente un coût important.

Seuls les gendarmes peuvent demander à visionner les images, et ils le font très régulièrement en période estivale.

Clôture de la séance à 19h30

# Port de PORT-TUDY

## Résultat des élections du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires-Jeudi 11 décembre 2025

### Liste des candidats :

Monsieur De Roquefeuil Alexandre

Monsieur Losq Thierry

Présents	24
Nombre de sièges à pourvoir	2
Nombre de candidats	2
Suffrage exprimés	24

### Sont désignés pour représenter le CLUPIP au conseil portuaire :

NOM	Nombre de voix
<b>TITULAIRE</b>	
Monsieur LOSQ Thierry	24
<b>SUPPLÉANTS</b>	
Monsieur De Roquefeuil Alexandre	24